

aux Associés de la *Ste. Enfance* les anges gardiens des enfants sauvés, quel *profit* n'en résulte-t-il pas pour les *enfants catholiques* qui sont membres de cette touchante société? Elle leur fait apprécier le bienfait de la foi;—elle leur inspire des sentiments de reconnaissance et d'amour envers Dieu, envers son église;—elle les accoutume peu à peu aux œuvres de charité;—elle leur procure de ces jolies fêtes dont le souvenir ne s'efface jamais, de ces belles réunions d'autant plus agréables qu'elles sont plus innocentes. De là l'*empressement de tous les amis de l'enfance* à faire adopter cette Œuvre à ceux et celles sur lesquels ils ont autorité. De là ce nombre prodigieux d'Associés : *plus de 800 mille*. Qui oserait, après cela, se montrer indifférent envers la *Ste. Enfance* ?

50. ENCOURAGEMENTS DES ÉVÊQUES ET DES AUTRES PASTEURS DES AMES.

Témoins du bien qu'opère la *Ste. Enfance*, les *Evêques*, les *Archevêques*, les *Primats*, les *Patriarches* du monde catholique se sont empressés de l'encourager, et aujourd'hui presque pas de diocèse où la *Ste. Enfance* ne soit en honneur. Non contents de la bénir, de l'enrichir d'indulgences, les *Souverains Pontifes* ont voulu l'établir à Rome, et à présent la *Ste. Enfance* marche par l'impulsion et avec les soins du Cardinal-Vicaire dans la ville éternelle.

A l'exemple des premiers Pasteurs, les Pas-